

H38Terre solidaire et développement : des pays et des hommes
Marchandisation de l'agriculture en Afrique : à qui profite la faim ?

A l'occasion du G20 Africa Partnership qui s'est tenu les 12 et 13 juin dernier à Berlin, Action contre la Faim, le CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France publient le rapport « **Agriculture africaine : l'impasse des pôles de croissance agricoles** », qui montre ce qui se passe actuellement en Afrique dans le domaine des investissements agricoles. Les pôles de croissance agricoles, comme les partenariats entre pouvoirs publics et entreprises privées, sont présentés comme des solutions miracles pour l'agriculture africaine, mais ne font en réalité qu'aggraver l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ces pôles de croissance agricoles sont des terres agricoles que les Etats aménagent et mettent à la disposition d'entreprises privées afin d'attirer des investissements et produire plus. De fausses « bonnes solutions » ! Cela a surtout pour effet d'écartier les petits agriculteurs locaux.

Le droit à l'alimentation constitue l'un des droits humains les plus fondamentaux. Pourtant la faim touche encore 800 millions de personnes, soit une personne sur 10 dans le monde. Selon la FAO la situation est alarmante en Asie du Sud, et pire encore en Afrique Sub-Saharienne, où 20% de la population souffre de la faim. Face à ce fléau, les initiatives internationales se multiplient : le partenariat GROWAFRICA, la GACSA, ou, encore sous l'égide du G 7, la NASAN, la « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition ». Le leitmotiv commun de toutes ces initiatives : libérer le pouvoir du secteur privé dans l'agriculture. Leur objectif : accroître la production agricole en Afrique. Pourtant ce n'est pas le problème principal ; le manque de nourriture n'est pas la cause première de la faim ; en réalité la situation est bien plus complexe : la faim est liée à la pauvreté, aux conflits, ou encore aux catastrophes naturelles ; sans oublier l'accaparement de terres tombées sous la mainmise des multinationales de l'agroalimentaire. Qu'importe ! Convaincus que

la hausse de la production est la seule réponse possible au problème alimentaire, les États africains, soutenus par les pays riches et les bailleurs de fonds, ouvrent les terres et les marchés africains aux multinationales. Elles y installent une agriculture industrielle qui accentue le changement climatique, creuse les inégalités, et entre en concurrence avec les agricultures familiales et paysannes.

Destinés à faciliter l'installation de ces entreprises, les pôles de croissance agricoles sont même mis en place sur certains territoires. C'est le cas au Burkina Faso, où le pôle de croissance de Bagré, projet phare de la NASAN est à l'origine de l'expulsion de plusieurs milliers de paysans. En contrepartie de leurs terres, ils perçoivent des compensations qui ne leur permettent pas de vivre ni de travailler dignement. En Côte d'Ivoire, dans le cadre de la NASAN, une multinationale comme ETG ou Louis Dreyfus, leader du commerce de matières premières, prévoient des projets couvrant des dizaines de milliers d'hectares. Certains conduisent à un endettement massif de paysans ; ce qui profite aux uns ne nourrit pas les autres. Alors que l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne représente 70% de l'emploi, 40% des exportations de marchandises, 33% du PIB, et qu'elle nourrit 80% de la population, les initiatives comme la NASAN, ou la multiplication des pôles de croissance agricoles, accroissent les inégalités et mettent en péril la souveraineté alimentaire des populations locales. Une sombre réalité dont se rendent responsables les pays développés. La France, par exemple, est le troisième contributeur financier de la NASAN, et le chef de file de l'initiative au Burkina Faso. Pour lutter réellement contre la faim, la France devrait sortir des initiatives qui nuisent à la souveraineté alimentaire, s'engager pour le droit à l'alimentation des plus vulnérables, et soutenir une agriculture familiale, par l'agroécologie paysanne. Changer de cap est urgent, avant qu'il ne soit trop tard !

Jean-Michel Lastennet, RCF29, 19/06/2017